

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 49
Pouvoirs	= 16
Nombre de voix	= 65
Excusés	= 08
Absents	= 26

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAREUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmerly) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

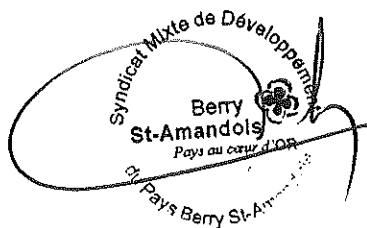
Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBAGE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Approbation du Compte de gestion 2023 du Budget principal

Le Président explique à l'assemblée : Mme Isabelle GODIN, responsable du Service de Gestion Comptable de Saint-Amand-Montrond, nous a communiqué son compte de gestion pour l'exercice 2023 du budget principal. Il ressort de son examen que les résultats d'exécution affichés dans ce compte de gestion correspondent en tous points aux résultats définitifs qui ont été présentés pour le vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Responsable du Service de Gestion Comptable au titre du Budget principal. Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur


018-251802161-20240404-02_675-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 16/04/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_676/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpeuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmerly) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Mortlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidiailles), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Approbation du Compte Administratif 2023 du Budget principal

Pour la présentation et le vote du Compte Administratif, un président de séance doit être désigné en lieu et place du président du syndicat qui se retire, ne prenant pas part au vote. C'est Maryse JACQUIN-SALOMON qui prend la présidence.

Pour rappel le budget a été voté par chapitre. Le budget 2023 a été voté en section de fonctionnement à l'équilibre pour 705 788,48 €.

Son exécution se présente de la manière suivante :

<u>Dépenses de Fonctionnement</u>	Prévu 2023	Réalisé 2023
Chapitre 002 : Déficit antérieur reporté	0	0
Chapitre 11 Charges à caractère général	252 938,65 €	133 861,80 €
Chapitre 12 Charges de personnel et frais assimilés	325 350,00 €	260 799,19 €
Chapitre 042 Dotation aux amortissements et aux provisions	14 403,89 €	14 345,92 €
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	113 095,94 €	103 733,62 €
Chapitre 67 charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
Total	705 788,48 €	512 740,53 €

<u>Recettes Fonctionnement</u>	Prévu 2023	Réalisé 2023
Chapitre 002 Excédents antérieurs reportés	240 437,64 €	240 437,64 €
Chapitre 013 Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €
Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections	9 707,98 €	9 707,98 €
Chapitre 70 Vente de marchandises	25 599,32 €	25 763,77 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	428 943,54 €	400 181,39 €
Chapitre 75 Autres produits gestion courante	0,00 €	106,95 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	1 10,00 €	722,15 €
Total	705 788,48 €	676 919,88 €

→ excédent de fonctionnement de 164 179,35 €.

<u>Dépenses d'Investissement</u>	Prévu 2023	Réalisé 2023
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections	9 707,98 €	9 707,98 €
Chapitre 20 immobilisations incorporelles	3 000,00 €	3 000,00 €
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	0,00 €	0,00 €
Chapitre 21 immobilisations corporelles	43 703,84 €	982,80 €
Total	56 411,82 €	13 690,78 €

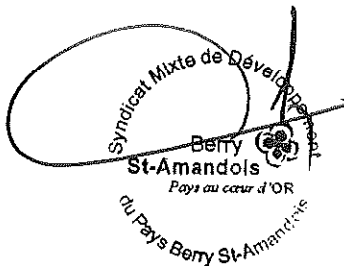
<u>Recettes d'Investissement</u>	Prévu 2023	Réalisé 2023
Chapitre 001 Excédent d'investissement reporté	40 928,61 €	40 928,61 €
Chapitre 040 Immobilisations	14 403,89 €	14 345,92 €
Chapitre 013 Subventions d'investissement rattaché aux actifs	0,00 €	7 217,40 €
Chapitre 10222 FCTVA	1 079,32 €	957,87 €
Total	56 411,82 €	63 449,80 €

→ excédent d'investissement de 49 759,02 €.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
CA 2023 Budget Principal Pays Berry Saint-Amandois						
Opérations de l'exercice	512 740,53 €	436 482,24 €	13 690,78 €	22 521,19 €	526 431,31 €	459 003,43 €
Solde de l'exercice		-76 258,29 €		8 830,41 €		- 67 427,88 €
Résultats 2022 reportés		240 437,64 €		40 928,61 €		281 366,25 €
TOTAUX	512 740,53 €	676 919,88 €	13 690,78 €	63 449,80 €	526 431,31 €	740 369,68 €
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		164 179,35 €		49 759,02 €		213 938,37 €

Le Président ne prenant pas part au vote, le comité syndical approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2023 tel qu'il est présenté dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
Le Président, Louis COSYNS




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240404-02_676-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024
Publication : 16/04/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_677/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Grotte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAREUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venennes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Pascal MASQUELET (Le Ponds), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleurieul) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmerly) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absents(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Geoffrey TOURNAY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Affectation des résultats et reprise des déficits 2023 Budget principal

Sur proposition du Président le comité syndical décide à l'unanimité la reprise des résultats de la façon suivante :

- **164 179,35 € de la section de fonctionnement du budget principal au compte de recette 002 du budget primitif 2024**
- **49 759,02 € de la section d'investissement du budget principal au compte de recette 001 du budget primitif 2024**

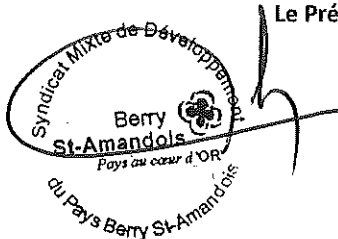
Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240404-02_677-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024
Publication : 16/04/2024

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_678/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpehuelles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnou), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Pascal MASQUELET (Le Ponds), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Épineuil-le-Fleuriet) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmerly) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBAGE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidiailles), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villcelin).

Objet: Participation des collectivités adhérentes au Budget principal pour 2024

Le comité syndical décide à l'unanimité de fixer pour le budget principal du syndicat mixte de développement du Pays Berry St Amandois la participation des collectivités adhérentes comme suit :

- la cotisation par habitants à 1,70 € pour les communes et 1,70 € pour les communautés de communes. Cette contribution est basée sur la population légale des communes (population totale 2021 fixée par le décret 2023-1256 du 26/12/2023 en vigueur au 1^{er} janvier 2024). La population du territoire s'établit à 45 699 habitants.
- une contribution des communes de 1,23 € par habitant pour le financement de la Mission Locale Cher Sud.
- Inscrire une participation du Conseil Départemental à hauteur de 60 300 €.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024

Le Président, Louis COSYNS

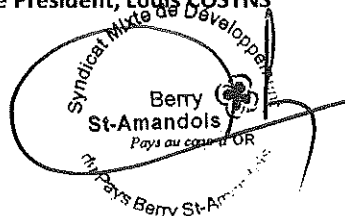
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur


018-251802161-20240404-02_678-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024
Publication : 16/04/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_679/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Grotte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmary), Pascal MASQUELET (Le Ponds), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Flauriel) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmary) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidaillies), Geoffrey TOURNAY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Vilcelcelin).

Objet: Cotisations aux organismes et subventions pour 2024

Le comité syndical décide à l'unanimité de cotiser aux organismes suivants :

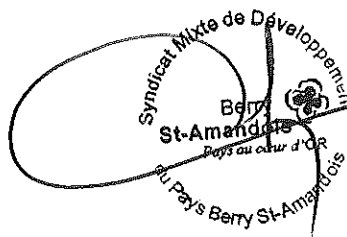
- Agence de Développement Territoire et tourisme (AD2T) du Cher pour un montant de 560 €
- A3P (association régionale des pays) pour 290 €
- ANPP (Association Nationale des Pays et PETR) pour 620 €
- CNAS pour un montant de 1 300 €
- Association Leader France pour 650 €
- CAUE pour 120 €
- Fédération Nationale de SCoT pour 600 € (à imputer sur le budget annexe)

Etant entendu que certains montants indiqués correspondent aux montants 2023 et devront être actualisés lorsque ces organismes auront défini leurs contributions. Etant également entendu que la cotisation au CNAS pourra être augmentée en fonction du nombre d'agents recrutés. Un crédit global de 4 000 € est inscrit dans le compte 6281.

Le comité syndical décide également à l'unanimité :

- D'attribuer une subvention de 56 209,77 € à la Mission Locale Cher Sud suivant la convention que le Président a été autorisé à signer par délibération du comité syndical du 3 février 2014.
- D'attribuer une subvention de 1 000 € à la Fédération des chasseurs dans le cadre du programme départemental des « jachères fleuries » (compte 65748).
- de verser une subvention exceptionnelle de 5 000 € aux éleveurs Charolais (compte 65748)

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
Le Président, Louis COSYNS




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240404-02_679-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024
Publication : 16/04/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_680/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Épineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmerly) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuill), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Mise en œuvre de la fongibilité des crédits en M57 pour 2024

L'instruction M57 donne la possibilité à l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Cette fongibilité permet de faire face à une dépense urgente dans un chapitre qui ne dispose pas de crédits suffisants, sans avoir à attendre la réunion de l'assemblée délibérante pour prendre une décision modificative budgétaire. L'assemblée délibérante est informée, lors de la plus proche séance, des virements de crédits opérés.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité d'autoriser le Président, pour l'année 2024, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de :

- 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section de fonctionnement pour le Budget principal et les budgets annexes OPAH et SCoT

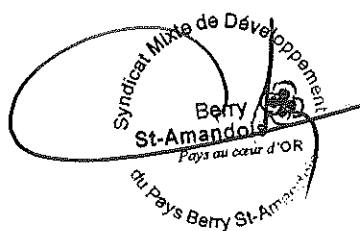
- 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section d'investissement pour le Budget principal.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024

Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur


018-251802161-20240404-02_680-040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 16/04/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_681/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMÈNE (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnières), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignièrès) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmerly) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignièrès) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Validation du tableau des effectifs

Le tableau des effectifs est un outil comptable et budgétaire qui doit être annexé au budget et au compte administratif. Il est, au 1^{er} janvier 2024, composé comme suit :

Tableau des effectifs								
Date et n° de délibération portant création de l'emploi	Libellé	Statut	Catégorie	Grade	Durée hebdomadaire du poste	Poste budgété	Poste pourvu/occupé par	
Filière administrative	du 17/07/2003	Directeur.trice/ agent de développement territorial	Contractuel à durée indéterminée	A	Attaché territorial	35 h	1	1 M. Permentier
	N° 04/05 du 21/11/2005	Chargé.e de mission économie/emploi	Titulaire Contractuel	A	Attaché territorial	35 h	0	0
	N° 03/209 du 16/07/2013	Animateur.trice territorial.e de santé	Contractuel	A	Attaché territorial	35 h	1	1 V. Galpin
	N° 03/333 du 20/06/2016 modifié par n° 05/513 du 01/12/2020	Secrétaire/Comptable	Titulaire	C	Tous les grades du cadre d'emploi des adjoints administratifs	35 h	1	1 S. Sieur
	N° 02/346 du 31/03/2017	Chef.fe de projet SCOT	Titulaire/contractuel	A	Attaché territorial	35 h	1	0
	N° 04/561 du 11/10/2021	Chargé.e de mission Projet Alimentaire de Territoire	Contractuel - <i>Emploi non permanent</i>	A	Attaché territorial	35 h	1	0
	N° 03/558 du 14/06/2021 modifiée par 04/563 du 11/10/2021	Assistant.e CRTE/projet de territoire	Contractuel - <i>Emploi non permanent</i>	B	Rédacteur	35 h	1	1 V. Baldachino
	N° 05/515 du 12/12/2022	Animateur.trice / gestionnaire LEADER	Titulaire/contractuel	A	Attaché territorial	35 h	1	0
Filière technique	06/09/2002	Chargé.e de développement local	Titulaire	A	Ingénieur territorial	35 h	1	1 H. Servant-Masse

Le comité syndical valide à l'unanimité ce tableau des effectifs.

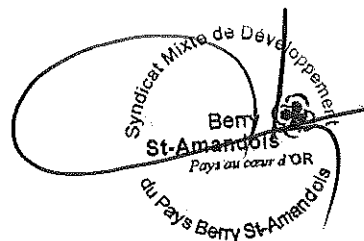
Fait et délibéré, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme.
 Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
 Le Président, Louis COSYNS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur


018-251802161-20240404-02_681-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024
 Publication : 16/04/2024



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_682/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmer), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleurieul) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmer) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Vote du Budget Primitif 2024 du Budget principal

Il est proposé au comité syndical, et comme le prévoit notre règlement budgétaire et financier, le **vote global du budget principal primitif 2024 par chapitre tel que résumé dans les tableaux ci-dessous :**

Fonctionnement

<u>Dépenses de Fonctionnement</u>	Prévu 2024
Chapitre 002 : Déficit antérieur reporté	0
Chapitre 11 Charges à caractère général	346 424,46 €
Chapitre 12 Charges de personnel et frais assimilés	281 390,00 €
Chapitre 042 Dotation aux amortissements et aux provisions	16 000,00 €
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	103 271,77
Chapitre 67 charges exceptionnelles	0
Total	747 086,23 €

<u>Recettes Fonctionnement</u>	Prévu 2024
Chapitre 002 Excédents antérieurs reportés	164 179,35 €
Chapitre 013 Atténuations de charges	0,00 €
Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections	7 193,68 €
Chapitre 70 Vente de marchandises	28 000,00 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	547 713,20 €
Chapitre 75 Autres produits gestion courante	0,00 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	0,00 €
Total	747 086,23 €

Investissement


<u>Dépenses d'Investissement</u>	Prévu 2024
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections	7 193,68 €
Chapitre 20 immobilisations incorporelles	3 000,00 €
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	0,00 €
Chapitre 21 immobilisations corporelles	63 782,74 €
Total	73 976,42 €

<u>Recettes d'Investissement</u>	Prévu 2024
Chapitre 001 Excédent d'investissement reporté	49 759,02 €
Chapitre 040 Immobilisations	16 000 €
Chapitre 013 Subventions d'investissement rattaché aux actifs	7 217,40 €
Chapitre 10222 FCTVA	1 000,00 €
Total	73 976,42 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité, par chapitre, le Budget Primitif principal 2024 du Syndicat Mixte de développement du Pays Berry St Amandois tel que résumé dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme.
 Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
 Le Président, Louis COSYNS



		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_683/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmerly) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

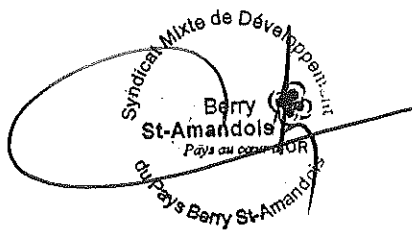
Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidaillies), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuill), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Approbation du Compte de Gestion 2023 du Budget annexe SCoT

Le Président explique à l'assemblée : Mme Isabelle GODIN, responsable du Service de Gestion Comptable de Saint-Amand-Montrond, nous a communiqué son compte de gestion pour l'exercice 2023 du budget annexe SCoT. Il ressort de son examen que les résultats d'exécution affichés dans ce compte de gestion correspondent en tous points aux résultats définitifs qui ont été présentés pour le vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Responsable du Service de Gestion Comptable au titre du budget annexe SCoT. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240404-02_683-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 49
Pouvoirs	= 16
Nombre de voix	= 65
Excusés	= 08
Absents	= 26

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Grotte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venennes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Pascal MASQUELET (Le Ponds), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleurieul) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmerly) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Geoffrey TOURNAY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Approbation du Compte Administratif 2023 du Budget annexe SCoT

Pour la présentation et le vote du Compte Administratif, un président de séance doit être désigné en lieu et place du président du syndicat qui se retire, ne prenant pas part au vote. C'est Maryse Jacquin-Salomon qui prend la présidence.

Pour rappel le budget a été voté par chapitre. Le budget 2023 a été voté en section de fonctionnement à l'équilibre pour 304 392,82 €.

Son exécution se présente de la manière suivante :

Dépenses de Fonctionnement	Prévu 2023	Réalisé 2023
Chapitre 11 Charges à caractère général	249 192,82 €	32 359,07 €
Chapitre 12 Charges de personnel et frais assimilés	55 200,00 €	0,00 €
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	0,00 €	0,00 €

Chapitre 022 Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €
Total	304 392,82 €	32 359,07 €

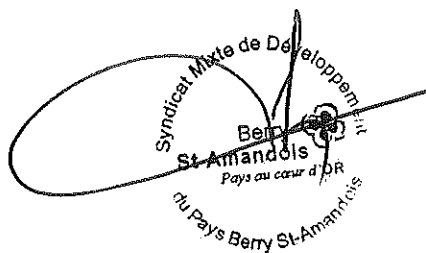
<u>Recettes Fonctionnement</u>	Prévu 2023	Réalisé 2023
Chapitre 02 Excédents antérieurs reportés	267 530,82 €	267 530,82 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	36 862,00 €	36 862,40 €
Total	304 392,82 €	304 393,22 €

→ excédent de fonctionnement de 272 034,15 €.

Le budget annexe ne comporte pas de section d'investissement

Le Président ne prenant pas part au vote, le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2023 tel qu'il est présenté dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme.
 Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
 Le Président, Louis COSYNS




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240404-02_684-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_685/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Pascal MASQUELET (Le Ponds), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

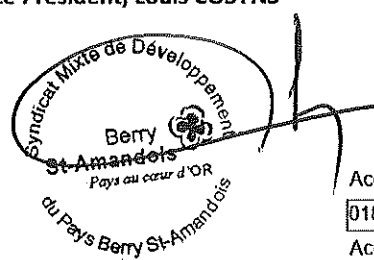
Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleurieul) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmerly) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Ardenais), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidaillies), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Affectation des résultats et reprise des déficits 2023 Budget annexe SCOT


Sur proposition du Président le comité syndical décide à l'unanimité la reprise des résultats de la façon suivante : 272 034,15 € de la section de fonctionnement du budget annexe SCOT au compte 002 du budget annexe primitif 2024.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme.
 Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
 Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 018-251802161-20240404-02_685-CS040424-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 15/04/2024

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_686/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venennes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmer), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleurieul) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmer) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcamps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Participation 2024 des communautés de communes au Budget annexe SCoT

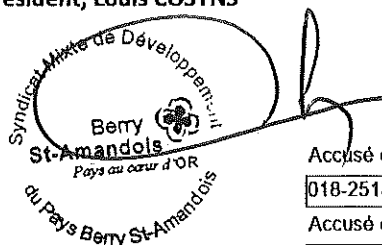
Le comité syndical décide à l'unanimité de fixer pour l'exercice 2024 la participation des communautés de communes au budget annexe SCoT à 0,80 € par habitant. Cette contribution est basée sur la population légale des communes (population totale 2021 fixée par le décret 2023-1256 du 26/12/2023 en vigueur au 1^{er} janvier 2024). La population du territoire s'établit à 45 699 habitants.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240404-02_686-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 49
Pouvoirs	= 16
Nombre de voix	= 65
Excusés	= 08
Absents	= 26

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzaïs), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmerly) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidiailles), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuill), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Vote du budget primitif 2024 du Budget annexe SCoT

Il est proposé au comité syndical le **vote global du budget annexe SCoT primitif 2024 par chapitre tel que résumé dans les tableaux ci-dessous :**

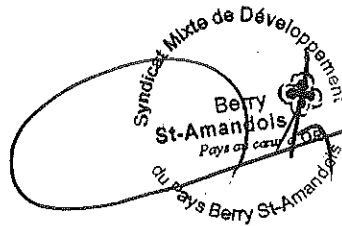
Dépenses de Fonctionnement	Prévu BP 2024
Chapitre 11 Charges à caractère général	253 393,35 €
Chapitre 12 Charges de personnel et frais assimilés	55 200 €
Total	308 593,35 €


Recettes Fonctionnement	Prévu BP 2024
Chapitre 02 Excédents antérieurs reportés	272 034,15 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	36 559,20 €
Chapitre 75 Autres produits gestion courante	0,00 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	0,00 €
Total	308 593,35 €

Le budget annexe ne comporte pas de section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité, par chapitre, le budget primitif 2024 du budget annexe SCoT du Syndicat Mixte de développement du Pays Berry St Amandois tel que résumé dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
Le Président, Louis COSYNS



		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_688/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnières), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Épineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmerly) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

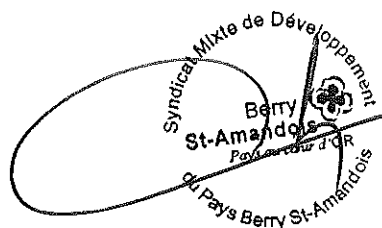
Délégué(e)s titulaires absents : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidaiilles), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Approbation du Compte de Gestion 2023 du Budget annexe OPAH

Le Président explique à l'assemblée : Mme Isabelle GODIN, responsable du Service de Gestion Comptable de Saint-Amand-Montrond, nous a communiqué son compte de gestion pour l'exercice 2023 du budget annexe OPAH. Il ressort de son examen que les résultats d'exécution affichés dans ce compte de gestion correspondent en tous points aux résultats définitifs qui ont été présentés pour le vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Responsable du Service de Gestion Comptable au titre du budget annexe OPAH. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
Le Président, Louis COSYNS




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240404_02_688-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_689/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleurief) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmerly) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Geoffrey TOURNAY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Approbation du Compte Administratif 2023 du Budget annexe OPAH

Pour la présentation et le vote du Compte Administratif un président de séance doit être désigné en lieu et place du président du syndicat qui se retire, ne prenant pas part au vote. C'est Maryse Jacquin-Salomon qui prend la présidence.

Pour rappel le budget a été voté par chapitre. Le budget 2023 a été voté en section de fonctionnement à l'équilibre pour 352 348,60 €.

Son exécution se présente de la manière suivante :

Dépenses de Fonctionnement	Prévu 2023	Réalisé 2023
Chapitre 11 Charges à caractère général	97 000 €	70 974,40 €
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	255 348,60 €	78 431,00 €
Total	352 348,60 €	149 405,40 €

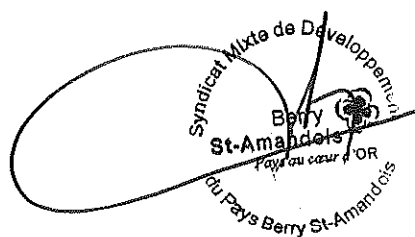
Recettes Fonctionnement	Prévu 2023	Réalisé 2023
Chapitre 02 Excédents antérieurs reportés	165 158,60 €	165 158,60 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	187 190,00 €	120 511,12 €
Chapitre 75 Autres produits gestion courante	0,00 €	0,00 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
Total	352 348,60 €	285 669,72 €

→ excédent de fonctionnement de 136 264,32 €.

Le budget annexe ne comporte pas de section d'investissement

Le Président ne prenant pas part au vote, le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2023 tel qu'il est présenté dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme.
 Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
 Le Président, Louis COSYNS




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240404-02_689-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_690/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Pascal MASQUELET (Le Ponds), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Épineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmerly) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAÛDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Affectation des résultats et reprise des déficits 2023 Budget annexe OPAH

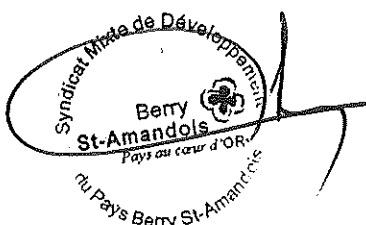
Sur proposition du Président le comité syndical décide à l'unanimité la reprise des résultats de la façon suivante : 136 264,32 € de la section de fonctionnement du budget annexe OPAH au compte 002 du budget annexe primitif 2024.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024

Le Président, Louis COSYNS




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240404-02_690-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_691/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joëi DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Grotte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orvai), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Épineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmery) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidaillies), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuill), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Participation 2024 des communes au Budget annexe OPAH

Il est proposé au Comité Syndical, pour la gestion d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, de fixer la contribution des communes sur le mode de calcul suivant :

* Une part forfaitaire de 60 % du montant annuel à récupérer. Cette somme est divisée par le nombre de communes. Ce premier résultat est divisé par deux pour les communes de – de 100 habitants. Le solde est divisé par le nombre de communes de + de 100 habitants.

* Une seconde part variable de 40 % est divisée par le nombre d'habitants et permet d'obtenir le montant de base par habitant pour chaque commune.

Concernant les participations des communes il est proposé de la fixer pour l'exercice 2024

- Une part forfaitaire pour les communes de – de 100 hab de : 419 €
- Une part forfaitaire pour les communes de + de 100 hab de : 900 €
- + 1,05 € par habitants part variable

Cette contribution est basée sur la population légale des communes (population totale 2021 fixée par le décret 2023-1256 du 26/12/2023 en vigueur au 1^{er} janvier 2024). La population du territoire s'établit à 45 699 habitants.

Le comité syndical approuve à l'unanimité le montant de cette participation 2024 des communes pour le budget annexe OPAH du syndicat mixte de développement du Pays Berry St-Amandois.

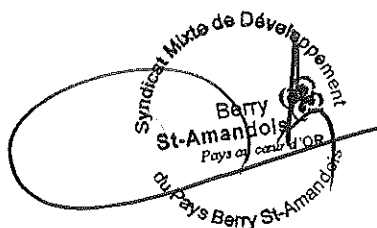
Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
Le Président, Louis COSYNS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur


018-251802161-20240404-02_691-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

 Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_692/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignièrès) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmery) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignièrès) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Vote du budget primitif 2024 du Budget annexe OPAH

Il est proposé au comité syndical le **vote global du budget annexe OPAH primitif 2024 par chapitre tel que résumé dans les tableaux ci-dessous :**

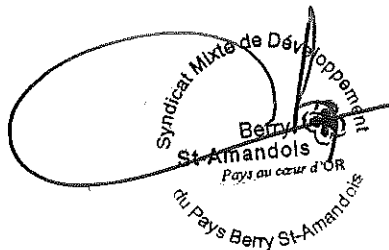
- Dépenses de Fonctionnement	Prévu 2024
Chapitre 11 Charges à caractère général	97 000,00 €
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	273 516,32 €
Total	370 516,32 €

<u>Recettes Fonctionnement</u>	Prévu 2024
Chapitre 02 Excédents antérieurs reportés	136 264,32 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	234 252,00 €
Chapitre 75 Autres produits gestion courante	0,00 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	0,00 €
Total	370 516,32 €


Le budget annexe ne comporte pas de section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité, par chapitre, le budget primitif 2024 du budget annexe OPAH du Syndicat Mixte de développement du Pays Berry St Amandois tel que résumé dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme.
 Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
 Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_693/04.04.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 49 Pouvoirs = 16 Nombre de voix = 65 Excusés = 08 Absents = 26	L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpeuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmerly) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Réélection d'un membre du bureau syndical

M. le Président informe les membres du comité syndical que Mme Sylvie BOGUSLAWSKI n'étant plus déléguée de la commune de Contres, un poste est à pourvoir au sein du bureau syndical.

M. Louis Cosyns propose la candidature de M. Etienne Durand, délégué de la commune de Saint-Germain-des-Bois. Il demande s'il y a d'autres candidats. Aucun ne se présente.

M. Etienne DURAND est déclaré élu membre du bureau à la majorité absolue et immédiatement installé.

A l'issue de ces élections le bureau syndical est complet et composé comme suit :

Président	Louis COSYNS
1 ^{er} vice-Président	Fabienne LEVACHER
2 ^{ème} vice-Président	Emmanuel RIOTTE
3 ^{ème} vice-Président	Maryse JACQUIN-SALOMON
Membre n° 5	Philippe AUZON
Membre n° 6	Clarisse DULUC
Membre n° 7	Roger DAGHER
Membre n° 8	Patrice BARRET
Membre n° 9	William PELLETIER
Membre n° 10	Isabelle HUE
Membre n° 11	Annie RADUGET
Membre n° 12	Hervé MONJOIN
Membre n° 13	Jean GIRAUD
Membre n° 14	Florence HAUTEFEUILLE
Membre n° 15	Dominique ROBLIN
Membre n° 16	Francis PERROT
Membre n° 17	Etienne DURAND
Membre n° 18	Patrick BIGOT
Membre n° 19	Bruno MARECHAL
Membre n° 20	Eric DUIGOU

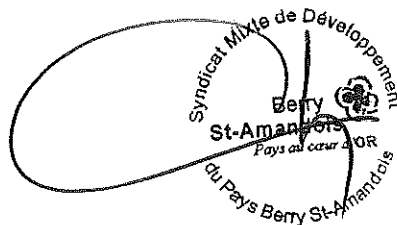
Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
Le Président, Louis COSYNS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240404-02_693-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024
Publication : 16/04/2024



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 49
Pouvoirs	= 16
Nombre de voix	= 65
Excusés	= 08
Absents	= 26

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBault (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Grotte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venennes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Pascal MASQUELET (Le Ponds), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleurieul) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmerly) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Examen des dossiers CRST

Bénéficiaire	Projet	Montant dépense	Dépense subventionnable	Taux	Subvention proposée
Action 3 : création de locaux d'activité					
CdC ABC	Construction d'un bâtiment à vocation économique pour l'aérodrome de Serruelles	415 595,62 €	350 795,02 €	50 %	175 300 € (à prendre sur axe A + enveloppe fongible)
Action 5-4 : Plan Alimentaire de Territoire					
Mairie de Marçais	Aménagement d'une cantine de proximité avec produits locaux	57 369,48 €	53 319,48 €	40 %	21 300 € (à prendre sur enveloppe fongible)

Action 19 : structure d'accueil petite enfance					
CdC Berry Grand Sud	Réhabilitation de l'ancien siège social pour y accueillir une micro-crèche	510 957,58 €	510 957,58 €	30 %	153 200 €
Action 21 : soutien au commerce de proximité					
St Pierre les Bois	Travaux de remise aux normes du bar/restaurant communal	13 588,00 €	13 588,00 €	30 %	4 000 €
Ids St Roch	Investissement matériel pour installer un nouveau boulanger	36 215 €	36 215 €	30 %	10 800 €
Action 31-1 : Opération collective de plantation					
Pays Berry St Amandois	Si on Plantait 2024	56 529,56 €	56 529,56 €	50 %	28 200 €
Action 33 : biodiversité domestique					
St Vitte	Investissement en matériel d'entretien du verger conservatoire	6 750 €	6 750 €	50 %	3 300 €
Action 35 : plan isolation des bâtiments publics					
St Vitte	Travaux de rénovation thermique du bâtiment qui accueillait l'ancien café restaurant et logement	282 872,42 €	107 581,42 €	60 % (Matériaux biosourcés)	64 500 €
St Amand-Montrond	Isolation de l'école maternelle du Vernet (Tranche 2)	47 265 €	47 265 €	60 % (classe A)	28 300 €
Action 35-1 : amélioration de l'éclairage public					
SDE 18	Rénovation de l'éclairage public sur la commune de Dun sur Auron	209 690 €	209 690 €	30 % (écrétés)	20 900 €
Action 36-4 : géothermie sur sonde verticale					
St Vitte	Installation d'une pompe à chaleur géothermique sur un bâtiment communal	56 556 €	56 556 €	50 % (écrétés)	20 200 €
CdC Berry Grand Sud	Réalisation d'un chauffage géothermique pour la micro-crèche	162 520,90 €	162 520,90 €	50 % (écrétés)	50 300 €

Le comité syndical valide à l'unanimité ces dossiers.

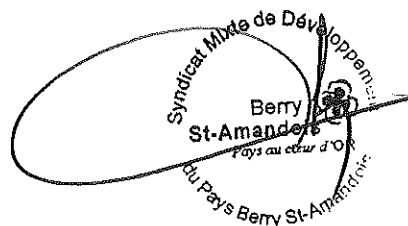
Fait et délibéré, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme.
 Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
 Le Président, Louis COSYNS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240404_02_694-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024
 Publication : 16/04/2024



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 49
Pouvoirs	= 16
Nombre de voix	= 65
Excusés	= 08
Absents	= 26

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBault (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmery) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADA (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Validation du plan de financement pour l'accueil des étudiants en SESA en 2024

Le Pays Berry St-Amandois accueille 19 étudiants en médecine et 18 étudiants en kinésithérapie pour leur stage de Service Sanitaire (SESA) du 15 au 19 avril 2024.

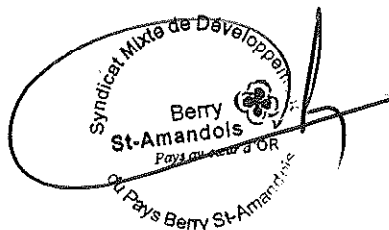
Le budget lié à cet accueil se décompose de la façon suivante :

Dépenses		Recettes	
Gîte Mallard (12 personnes)	700 €	CdC Le Dunois	800 €
Gîte du Moulin de Gâteau (20 personnes)	1 350 €	CdC Cœur de France	1 000 €
FJT 270 repas x 12 €	3 240 €	ARS	5 000 €
Location car	450 €		
Collations et petit déjeuner Lignièrès	560 €		
Hébergement Gîte Vesdun	500 €		
TOTAL	6 800 €	TOTAL	6 800 €

Les membres du comité syndical :

- valident à l'unanimité le plan de financement ci-dessus
- autorisent le Président à régler les dépenses pour l'accueil des étudiants et à émettre des titres de recettes auprès des collectivités qui ont souhaité participer.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme.
 Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024
 Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240404-02_695-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 16/04/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>